

## **ACCIDENT**

***survenu au planeur immatriculé F-CFFD***

<b>Événement :</b>	atterrissement en campagne manqué.
<b>Causes identifiées :</b>	décision de rejoindre l'aérodrome en traversant une averse, sous estimation de la dégradation des performances du planeur sous une averse, décision inappropriée de poursuivre le vol sous le vent de l'aérodrome par conditions météorologiques défavorables.

**Conséquences et dommages :** pilote blessé, aéronef fortement endommagé.

**Aéronef :** planeur Centrair ASW 20 F.

**Date et heure :** vendredi 29 août 2003 à 18 h 15.

**Exploitant :** club.

**Lieu :** Marcé (49).

**Nature du vol :** vol en campagne.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote, 52 ans, VV de 1996, 728 heures de vol dont environ 35 sur type et 59 dans les trois mois précédents.

**Conditions météorologiques :** évaluées sur le site de l'accident : vent 270° / 10 à 15 kt, rafales 25 à 30 kt, ciel nuageux à très nuageux par Cu et Cb, averses à caractère orageux.

### **Circonstances**

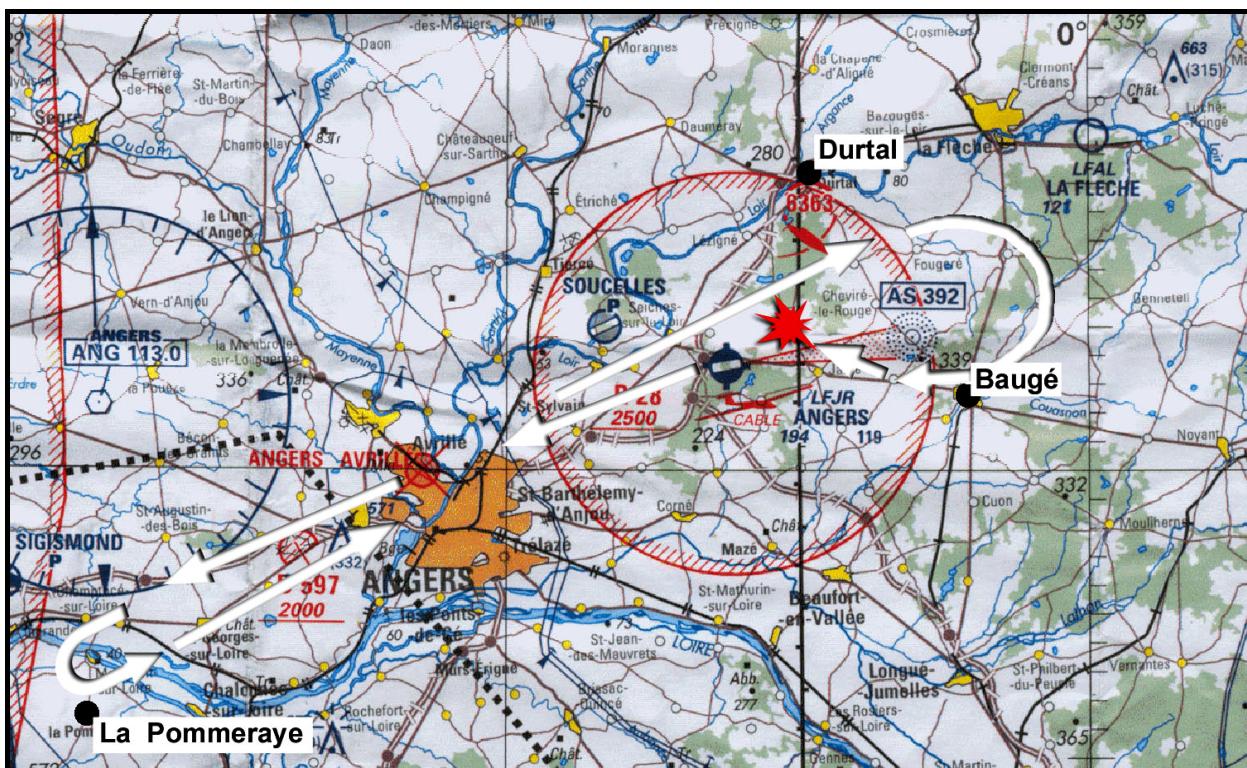
Le pilote explique que le matin de l'accident, il consulte les prévisions météorologiques. Celles-ci annoncent un ciel couvert, des orages assez nombreux et des averses, avec un régime d'ouest soutenu. Au vu des quelques cumulus en début d'après-midi, il décide de partir en vol ainsi que d'autres membres du club.

Il décolle à 14 h 50 min de l'aérodrome d'Angers pour un vol local. Après l'agglomération d'Angers, il poursuit le vol jusqu'au nord de La Pommeraye (49) (*voir carte page suivante*), à environ cinquante-cinq kilomètres à l'ouest de l'aérodrome, puis retourne vers Marcé. Le planeur survole l'aérodrome vers 17 h 30 min. Le pilote observe la présence de nuages convectifs associés à des averses au nord de Durtal (49). Il précise qu'il bénéficie de 1 200 mètres de plafond. Les bases de nuages sont sombres mais il reste "*encore beaucoup de soleil*". Il estime ces conditions météorologiques favorables et décide de poursuivre son vol à l'est en direction de La Flèche (72).

(suite page suivante)

A environ trente kilomètres de l'aérodrome, il est informé par un autre pilote en vol de la présence d'averses à proximité de l'aérodrome. Il décide de faire demi-tour. Près de Baugé il contacte l'organisme AFIS d'Angers et lui indique qu'il se trouve à dix kilomètres de l'aérodrome, à une altitude de 1 000 mètres)

L'organisme AFIS l'informe qu'une averse vient de passer sur l'aérodrome. Quelques minutes plus tard, le pilote fait face à une averse. A travers l'ondée, il aperçoit l'aérodrome qui lui paraît être au soleil. Il décide de traverser l'averse afin de rejoindre l'aérodrome. Sous la pluie, la visibilité devient très faible et les performances du planeur sont altérées. Le pilote décide d'augmenter sa vitesse et de se diriger vers le nord de l'aérodrome où les conditions météorologiques lui semblent meilleures. Le planeur descend très rapidement. Il sort de l'averse à une hauteur d'environ deux cents mètres au-dessus d'une zone que le pilote ne reconnaît pas. Celle-ci est peu appropriée à un atterrissage en campagne. Il choisit néanmoins un champ pour atterrir. Le pilote effectue le dernier virage avec une vitesse plus élevée qu'à l'habitude afin de tenir compte des performances aérodynamiques dégradées par la surface mouillée du planeur. Mouillé, le fil de laine fixé sur la verrière est devenu inexploitable. A l'issue du virage, le planeur "s'enfonce brusquement". L'aéronef heurte violemment le sol et s'immobilise contre une clôture.



trajectoire décrite par le pilote